



Points retirés deux fois pour la meme infraction

Par **elo8359**, le **13/12/2008** à **16:06**

Bonjour, voila mon copain est en permis probatoire jusqu'a fin decembre
Au mois d'avril il s'est fait verbaliser pour avoir grillé un feux rouge accidentellement, il recoit donc l'amende et la lettre lui notifiant un stage obligatoire qu'il a donc effectué. Quelque temps plus tard il a reçu une lettre l'informant de la perte de ses 4 points (jusque la rien d'anormal) sauf qu'aujourd'hui (le 13/12/08) il a reçu une lettre lui annulant son permis suite à cette infraction, le probleme c'est que lorsque le charmant policier l'a verbalisé au lieu de noter la date dans l'encadrement prévu, celui ci a noté la plaque d'immatriculation de la voiture (soit 2611...)
Il pert donc une seconde fois 4 points, suite a cette erreur administrative, nous aimerions savoir comment contester l'annulation du permis.
Merci d'avance

Par **Tisuisse**, le **13/12/2008** à **16:51**

En formulant une réclamation auprès du SNPC en les informant qu'en cas de refus de leur part, vous saisissez le tribunal administratif. Mais avant toutes choses, demandez à votre préfecture un relevé des PV.